

UNE COMMUNE NOUVELLE POUR

Mieux Vivre Ensemble

BOURG DE THIZY – LA CHAPELLE DE MARDORE
MARDORE – MARNAND – THIZY

PRINCIPES FONDATEURS

POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS : UN PROJET COMMUN

Les communes de BOURG DE THIZY, LA CHAPELLE DE MARDORE, MARDORE, MARNAND et THIZY ont réfléchi ensemble à un avenir commun.

Leur proximité géographique, culturelle et sociale **renforce cette volonté de partage et de développement conjoint.**

L'IDENTITE DE NOS VILLAGES PRESERVEE

La volonté des élus porteurs de ce projet s'appuie sur les principes suivants :

- Fédérer les communes actuelles dans un **territoire viable, cohérent et consensuel** avec un champ d'action plus vaste donc plus efficace que celui des communes prises individuellement, tout en **préservant l'identité et les spécificités de nos villages.**

- **Assurer dans chaque commune le maintien des services publics de proximité** notamment les mairies, les écoles, la poste, les hôpitaux, les lieux de culte... afin de garantir aux habitants un cadre de vie accueillant, sécurisant qui leur permette aussi de s'épanouir dans une vie locale riche au niveau associatif, culturel, sportif.

- Renforcer la représentation du territoire et de ses habitants en pesant plus fort auprès de l'Etat, des collectivités locales et des EPCI.



ENJEUX ET PERSPECTIVES

UNE ECOLE DANS CHAQUE VILLAGE

Conserver une école dans chaque village est une priorité. La mise en place de la Commune Nouvelle permettra de mettre en commun les moyens (mutualisation des achats de fournitures scolaires et des matériels par ex.) et des projets communs pourront être envisagés.



Ecole de Marnand

UNE GESTION ADMINISTRATIVE UNIQUE

La réunion des cinq communes en une commune nouvelle aura, sur le plan budgétaire, une première conséquence : l'Etat nous versera chaque année 150 000 euros de plus soit près d'un million d'euros dans un mandat municipal.

Nous prenons l'engagement de ne pas augmenter les impôts communaux, de retenir un taux unique qui devrait se traduire par une diminution pour les communes dont le taux d'imposition est aujourd'hui le plus élevé.

De plus, le fait d'avoir 6 500 habitants nous permettra d'entrer dans les programmes européens auxquels nous n'avons pas accès aujourd'hui et qui seront d'une grande aide pour le financement de nos projets.

DES SERVICES MUNICIPAUX PLUS EFFICACES GRACE A LA MUTUALISATION DU PERSONNEL

Tous les personnels municipaux seront rattachés à la commune nouvelle et seront gérés sous l'autorité du maire. De ce fait, les services existants seront consolidés et développés dans chaque commune. La création d'une commune nouvelle permettra une égalité d'accès aux services publics pour chaque citoyen.

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE



Les manifestations traditionnelles et propres à chaque commune déléguée seront maintenues en l'état et gérées par les communes déléguées (Repas des anciens, fêtes des classes, fêtes patronales et fêtes annuelles diverses...).

Chaque commune conservera son propre comité des fêtes et ses associations. Néanmoins, un effort de coordination devra être réalisé pour éviter l'organisation de plusieurs manifestations aux mêmes dates (calendrier unique des manifestations par ex.)

Les Feux de la Saint Jean à La Chapelle de Mardore

UN POIDS PLUS GRAND DANS LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

Avec 6 500 habitants, la Commune Nouvelle aura un poids plus important pour le maintien des services publics présents sur le territoire. Ainsi, ensemble, il sera plus facile de défendre nos bureaux de poste, notre gendarmerie, nos hôpitaux, notre lycée...



Agence Postale de Mardore

SOUTIEN A LA VIE ECONOMIQUE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

La commune nouvelle s'attachera à préserver et développer l'activité économique (industrie, artisanat, commerce, agriculture, tourisme...) de son territoire en partenariat avec la communauté de communes dans le respect des compétences de chacun.



Zone d'Activité de Bourg de Thizy

DES EQUIPEMENTS ACCESSIBLES A TOUS

La création de la Commune Nouvelle permettra une mutualisation des équipements sportifs et culturels, de leur gestion, de leur maintenance.

Ainsi, tous nos équipements seront accessibles à tous sur l'ensemble du territoire de la Commune Nouvelle.

UNE POLITIQUE CULTURELLE COMMUNE

La commune nouvelle s'attachera à mutualiser les moyens et envisager des projets culturels plus ambitieux. Les bibliothèques pourront être mises en réseau, et l'école de musique continuera de se développer pour s'ouvrir au plus grand nombre.



Ecole de musique de Thizy

